

OUVRIER(E) AGRICOLE POLYVALENT(E) EN PRODUCTION BANANIÈRE

UNE QUALIFICATION
QUI RECONNAÎT LA
POLYVALENCE ET LE
PROFESSIONNALISME
DES OUVRIER(E)S DE
PRODUCTION ET DE
CONDITIONNEMENT

PRÉSENTATION DU CQP

Le CQP est un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle.

Il concerne les ouvrier(e)s agricoles polyvalent(e)s qui interviennent aux différentes étapes de la production : travaux sur la culture, récolte et conditionnement.



UN CQP, POUR QUOI FAIRE ?

Le CQP développe l'employabilité et la mobilité professionnelle des salarié(e)s. Il permet de :

- développer des compétences et des savoir-faire par des formations adaptées,
- faire reconnaître ses compétences et ses qualifications professionnelles.



A QUI S'ADRESSE LE CQP ?

Le CQP est accessible à tous les publics : salarié(e)s, demandeur(se)s d'emploi, saisonnier(e)s, intérimaires.

COMMENT OBTENIR SON CERTIFICAT ?

- **Soit par une formation** intégrant une évaluation des compétences, organisée par un prestataire de formation. Les épreuves de certification sont validées, en amont de la formation, par le jury paritaire du CQP.
- **Soit par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)** pour les salarié(e)s qui peuvent justifier d'une année d'activité en lien avec le CQP. Il faut alors remplir un dossier de VAE et passer un entretien avec le jury qui attribue, le cas échéant, le CQP ou des blocs de compétences du CQP. En cas de besoin, des formations complémentaires pourront être préconisées.

QUI DÉLIVRE LE CQP ?

La CPNE¹ de la branche, selon les décisions du jury paritaire.

QUEL FINANCEMENT ?

Plusieurs possibilités de financement existent afin d'accéder au CQP : pour les connaître, s'adresser à votre délégation régionale au FAFSEA.



Composition du CQP
et modalités d'inscription
page suivante.

¹ Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) en Agriculture

ARCHITECTURE DU CQP

CQP
Ouvrier(e) agricole
polyvalent(e)
en production
bananière

LE CQP OUVRIER(E)
AGRICOLE
POLYVALENT(E)
EN PRODUCTION
BANANIÈRE COMPREND
3 BLOCS DE
COMPÉTENCES IMPOSÉS.

Chaque bloc de compétences
peut être certifié
indépendamment, soit par la
voie de la VAE soit à l'issue d'une
formation. Chaque bloc validé
est définitivement acquis : il est
capitalisable pour accéder à la
certification totale du CQP.

3 BLOCS DE COMPÉTENCES IMPOSÉS

BLOC DE COMPÉTENCES N°1

Travaux de la culture

Mettre en place la culture de jachère puis la culture des
bananiers, du stade plantation jusqu'au stade récolte

BLOC DE COMPÉTENCES N°2

Travaux de récolte

Récolte des bananes dans le respect des normes de
qualité et selon le stade de maturité

BLOC DE COMPÉTENCES N°3

Travaux de conditionnement

Du déchargement en station jusqu'à la palettisation
des cartons

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour toute inscription au CQP
(par la voie de la formation ou de
la VAE) votre candidature devra
être enregistrée auprès de la
CPNE en Agriculture
(cpne@fnsea.fr) à l'aide du
bulletin de candidature :
www.fafsea.com > [Outils et
formulaire](#) > CQP. Pour plus de
précisions, voir la rubrique
« [Etre candidat à un CQP](#) ».

Pour tout renseignement,
contactez le FAFSEA :
www.fafsea.com >
le [Fafsea dans votre région](#)



CONTACTS :



FAFSEA
Délégation Régionale Antilles-Guyane
www.fafsea.com

Martinique
Immeuble «La Chapelle»
Rue Case Nègre
Place d'Armes
97232 LAMENTIN
martinique@fafsea.com

Guadeloupe
Jardi Village - Lot B
97122 BAIE MAHAULT
guadeloupe@fafsea.com



FNSEA
CPNE en Agriculture
11 rue de la Baume
75008 Paris
Tél : 01 53 83 47 23
E-mail : cpne@fnsea.fr